



**Bureau GDA**  
Géologues de l'Amiante Naturel

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**L'amiante naturel, un danger invisible : Bureau GDA propose des solutions de repérage et de caractérisation pour sécuriser les carrières**

---

L'amiante : un fléau invisible, mais un risque bien présent dans de nombreuses carrières.

En France, entre 1 et 2 millions de travailleurs pourraient encore être exposés à l'amiante "industriel" dans les bâtiments et équipements industriels, mais combien sont exposés à l'amiante "naturel" contenu dans les roches ? Travailleurs des carrières, ou du BTP mettant en œuvre des granulats, nombreux sont les collaborateurs de l'industrie minérale qui ignorent ce risque qui pourtant les touche au premier chef.

Face à ce constat alarmant, une réglementation se met en place progressivement et avec elle une prise de conscience se forme. Mais une question persiste : comment gérer efficacement ce risque invisible, notamment dans les carrières, où les effets de l'amiante sont encore souvent sous-estimés ?

La réponse se trouve dans des solutions rigoureuses, pratiques et adaptées aux réalités du terrain.

**Bureau GDA, expert de l'amiante environnemental, s'impose comme l'acteur clé capable de répondre à cette problématique, en offrant des services innovants de repérage et de caractérisation de l'amiante naturel, permettant aux exploitants de carrières de se conformer aux normes les plus strictes tout en garantissant la sécurité des travailleurs.**

**Grâce à une expertise géologique de pointe et un suivi personnalisé, Bureau GDA accompagne les exploitants dans chaque étape de la gestion de ce risque, garantissant ainsi une exploitation responsable et sécurisée.**

---



### Amiante dans les carrières, un sujet d'actualité :

- Décembre 2024 - [Communiqué du Gouvernement](#)
- Décembre 2024 - [Article Alternatives Economiques](#)
- Octobre 2025 - [Article Médiapart](#)

## Bureau GDA : une expertise unique dans l'amiante environnemental

Bureau GDA est un bureau d'études entièrement dédié à l'amiante naturel, intervenant sur toute la France dans le secteur de l'industrie minérale. Spécialiste de la gestion du risque amiante notamment dans les carrières, Bureau GDA propose des solutions sur-mesure en garantissant la **conformité aux exigences des autorités réglementaires** telles que les DREAL, DREETS et autres organismes de contrôle.

Le bureau a été créé avec l'ambition de combler un besoin croissant dans le secteur minéral : celui de garantir une gestion rigoureuse et professionnelle du risque amiante. Fort d'une équipe composée d'ingénieurs et de docteurs en géologie, Bureau GDA met à profit une expérience de plus de 15 ans dans l'analyse géologique des gisements susceptibles de contenir de l'amiante naturel. Cette expertise est renforcée par l'appui de géologues spécialisés ayant exercé au sein de structures publiques telles que la DIMENC (équivalent de la DGPR/DREAL en Nouvelle-Calédonie) et le BRGM.

Bureau GDA offre des prestations de repérage et de caractérisation amiante adaptées à toutes les carrières : des carrières en roche massive aux carrières alluvionnaires. Ses interventions permettent non seulement de respecter les obligations légales mais aussi d'assurer une gestion préventive et sécurisée des risques liés à l'amiante pour les travailleurs et les utilisateurs des matériaux extraits.



# **Des prestations clés pour sécuriser les carrières : repérage en roche massive et caractérisation en alluvionnaires**

## **1. Repérage de l'amiante naturel dans les carrières en roche massive : une obligation réglementaire, une priorité sanitaire**

Les carrières en roche massive sont fréquemment exposées à la présence d'amiante naturel, un risque sanitaire majeur. Bureau GDA propose des repérages selon la norme NF P94-001, une exigence incontournable pour l'obtention des autorisations d'exploitation.

Ce repérage de l'amiante naturel consiste en des prélèvements in-situ, réalisés sur l'ensemble du site d'exploitation, permettant de refléter fidèlement les caractéristiques géologiques du terrain. Les échantillons recueillis sont envoyés à des laboratoires accrédités Cofrac, garantissant des résultats fiables et conformes aux exigences des DREAL et DREETS.

Cette prestation est essentielle non seulement pour satisfaire aux exigences légales, mais aussi pour assurer la sécurité des travailleurs et la conformité des dossiers d'autorisation d'exploitation. Bureau GDA veille à ce que chaque intervention respecte strictement les normes en vigueur, garantissant ainsi la tranquillité des exploitants et la protection des travailleurs.



## **2. Caractérisation des carrières alluvionnaires : une analyse approfondie et conforme avec le protocole BRGM**

Les carrières alluvionnaires, en raison de leurs spécificités géologiques, requièrent une approche particulière pour évaluer le risque amiante. Bureau GDA applique le protocole de caractérisation de l'amiante naturel du BRGM (RP-74450-FR d'octobre 2025), développé pour répondre aux normes en vigueur et assurer une gestion rigoureuse des risques dans les gisements alluvionnaires.

Cette méthode permet une analyse détaillée du contexte géologique de chaque site, en prenant en compte l'ensemble des paramètres géophysiques et minéralogiques. Les prélèvements sont réalisés selon des critères stricts afin d'assurer la représentativité des échantillons, qui sont ensuite soumis à des analyses MOLP/META en laboratoire Cofrac pour garantir leur fiabilité.

Le respect de ce protocole est indispensable pour assurer la conformité des carrières alluvionnaires avec les exigences des autorités et compléter les dossiers d'autorisation d'exploitation, permettant ainsi aux exploitants de travailler en toute sérénité, sans compromettre la sécurité des travailleurs.

## **Un accompagnement sur-mesure pour une gestion complète du risque amiante**

### **Suivi rigoureux et réévaluation continue du risque**

Bureau GDA ne se limite pas à une prestation ponctuelle de repérage ou de caractérisation. L'entreprise propose également un suivi périodique des fronts à l'avancement, conformément aux recommandations des DREAL.

Ce suivi permet de réévaluer régulièrement le risque amiante au fur et à mesure de l'évolution des travaux, assurant ainsi une gestion continue et rigoureuse du risque tout au long de l'exploitation des carrières.

### **Formation et conseil : garantir une gestion autonome et éclairée du risque amiante**

Conscient des enjeux liés à la gestion du risque amiante, Bureau GDA propose également des sessions de formation spécialisées pour les exploitants et leurs équipes.

Ces formations permettent de renforcer les compétences des acteurs de l'industrie minérale en matière de gestion de l'amiante environnemental et de garantir une intégration fluide des pratiques de sécurité dans les Systèmes de Management de la Sécurité (SMS).

Bureau GDA assure ainsi un accompagnement global et personnalisé, permettant à chaque exploitant de maîtriser pleinement les enjeux liés à l'amiante naturel.





## Pourquoi Bureau GDA ? Une expertise inégalée et des prestations différenciantes

- Une expertise approfondie dans l'amiante environnemental :** Bureau GDA est un acteur unique dans le domaine de l'amiante environnemental, spécialisé dans les carrières et les gisements minéraux. Grâce à une équipe d'experts ayant plus de 15 ans d'expérience dans le domaine et une forte implication dans la mise à jour des normes sanitaires, Bureau GDA s'assure que ses prestations sont toujours à la pointe des exigences réglementaires et des évolutions de la réglementation amiante ;
- Un accompagnement personnalisé et rigoureux pour chaque exploitant :** Ce qui distingue Bureau GDA des autres bureaux d'études, c'est sa capacité à offrir un accompagnement sur-mesure, adapté à chaque type de carrière, qu'il s'agisse de carrières en roche massive ou alluvionnaires. En plus de la conformité réglementaire, Bureau GDA prend en compte les spécificités géologiques et les défis de chaque site, garantissant ainsi une gestion du risque amiante fiable et adaptée. De plus, Bureau GDA est totalement indépendant, ce qui permet à ses clients de justifier d'une étude totalement impartiale. Bureau GDA ne préconisera donc aucune analyse ou sondage au delà du strict nécessaire à l'établissement d'un repérage scientifiquement robuste.

- Une approche proactive dans l'évolution des normes :** Bureau GDA participe activement à l'élaboration et à l'évolution des normes et des protocoles applicables à l'amiante environnemental. Son équipe de géologues experts est régulièrement formée aux nouvelles normes, garantissant une prise en charge parfaite des risques. Bureau GDA travaille en collaboration avec des laboratoires COFRAC pour s'assurer de la conformité et de la fiabilité des analyses, et s'assure que toutes ses prestations respectent à la fois les exigences des autorités et les attentes des clients.



# La genèse du Bureau GDA

Bureau GDA est né des amitiés de longue date que Vincent entretient avec Brice et Xavier. Pendant le premier confinement, de retour de Nouvelle-Calédonie, Brice se plonge dans l'évolution prévue de la réglementation sur l'amiante environnemental.

Les trois hommes décident rapidement de s'associer pour proposer des repérages de qualité au plus grand nombre. Ils habitent à Montpellier, Rennes et Londres, mais la distance géographique n'est pas un problème : pendant un an, ils collaborent étroitement pour développer Bureau GDA et son outil de Repérage d'Amiante Environnemental en ligne.

Aujourd'hui, Bureau GDA ambitionne de devenir l'acteur incontournable du repérage avant travaux d'amiante environnemental et de toutes les thématiques afférentes : formations, études spécifiques hors norme, conseil à l'intégration de ce risque dans le système de management de la sécurité au travail des entreprises, fourniture de solutions logicielles pour d'autres bureaux d'études géologiques.

En septembre 2022, Bureau GDA a reçu un Prix de l'Innovation Preventica, qui récompense les solutions innovantes qui améliorent la santé des salariés et la sécurité des environnements de travail.

Ils ont été rejoints depuis par plusieurs géologues senior, issus de l'industrie minérale (sociétés d'extraction minière) et de l'administration (Service géologique de Nouvelle-Calédonie, BRGM) consolidant ainsi un peu plus l'expertise sectorielle, technique et réglementaire de Bureau GDA.



**Bureau GDA**

Géologues de l'Amiante Naturel

## Pour en savoir plus

Site web

Le blog



## Contact presse



Vincent PERIN

✉ [vincent.perin@bureau-gda.fr](mailto:vincent.perin@bureau-gda.fr)

📞 07 82 64 75 21